

L'Afrique de l'Est et l'UE vont accélérer les négociations pour les APE

PANA, 10/06/2010 Dar es Salaam, Tanzanie - Les pays membres de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est (EAC) et la Commission européenne (CE) ont bouclé leur troisième session de négociations sur les accords de partenariat économique (APE), et ont reconnu que l'obstacle majeur de l'accès aux marchés de l'Union européenne (UE) reste toujours les règles rigoureuses d'origine. Les deux parties ont toutefois affirmé leur reconnaissance des besoins de développement dans la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est et leur engagement à garantir que les APE soient un plus en faveur du développement pour promouvoir et consolider l'intégration régionale et accélérer l'entrée de l'EAC dans l'économie mondiale.

Les pays membres de l'EAC- le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Burundi et le Rwanda - et l'UE ont conclu un accord-cadre de partenariat économique (FEPA, sigle en anglais) le 27 novembre 2007 et vont poursuivre leurs négociations dans l'optique de conclure des APE globaux. A la fin de leur rencontre d'un jour, les deux parties ont indiqué qu'elles appréciaient les progrès réalisés, surtout en ce qui concerne les mesures sanitaires et phytosanitaires, les barrières techniques aux échanges aussi bien que les facilités douanières et commerciales. "Malgré quelques progrès réalisés, des discussions demeurent encore nécessaires dans certains secteurs pour parvenir à un consensus", relève le communiqué signé par la ministre tanzanienne de l'Industrie, du Commerce et du Marketing, Mme Mary Nagu, pour le compte de l'EAC et Karel De Gucht, chef de la délégation de la Commission européenne représentant le commissaire de l'UE chargé du Commerce. Le FEPA paraphé comprend l'accès aux marchés de l'UE, les questions de développement de la coopération et des pêches. D'après cet accord, l'EAC a accepté l'abandon de tarifs sur 82,6 pour cent de ses échanges avec l'UE, et maintient une liste d'exclusion à hauteur de 17,4 pour cent du commerce avec l'UE. Pour sa part, l'UE a accepté un accès des produits de l'EAC, sans quota et sans taxes, sur les marchés européens à l'exception des armes et un arrangement de transit pour le sucre et le riz. L'EAC et l'UE envisagent de conclure un accord qui contient les points essentiels des APE d'ici fin novembre et avant le sommet Union africaine-Union européenne prévu en novembre en Libye.